

RCS : AMIENS Code greffe : 8002

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de AMIENS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2002 B 00395 Numéro SIREN : 444 494 082 Nom ou dénomination : SODIDIER EXPLOITATION

Ce dépôt a été enregistré le 18/07/2022 sous le numéro de dépôt B2022/005266

SODIDIER EXPLOITATION

Société par Actions Simplifiée au capital de €39.480

Siège Social : Angle des Rues de Roye et du Bouloire des Prêtres
80500 MONTDIDIER

444 494 082 R.C.S AMIENS

COMPTES ANNUELS : EXERCICE CLOS LE 31 JANVIER 2022

COPIE CERTIFIÉE CONFORME

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'S' followed by a vertical line and a flourish.

Liasse fiscale

DGFIP N° 2050-SD 2022

Formulaire obligatoire (article 53 A
du code général des impôts).

①

BILAN — ACTIF

Désignation de l'entreprise : SAS SODIDIER EXPLOITATION (1 | 2 |)

Adresse de l'entreprise : Angle rues de Roye & du Bouloire des Prêtres 80500 MONTDIER Durée de l'exercice précédent : (1 | 2 |)

Número SIRET : 4 4 4 4 9 4 0 8 2 0 0 0 1 9 Néant ☐

				Exercice N clos le : <u>31 10 2022</u>			
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3			
ACTIF IMMOBILISÉ	Capital souscrit non appelé (I)	AA					
	Frais d'établissement *	AB		AC			
	Frais de développement *	CX		CQ			
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	21 725	AG	21 725		
	Fonds commercial (1)	AH		AI			
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK			
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM			
	Terrains	AN		AO			
	Constructions	AP	2 591	AQ	1 485	1 106	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	2 158 277	AS	937 396	1 220 882	
	Autres immobilisations corporelles	AT	1 250 334	AU	321 866	928 469	
	Immobilisations en cours	AV		AW			
	Avances et acomptes	AX		AY			
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT			
	Sous-éléments financiers	Autres participations	CU	3 247 953	CV		3 247 953
Créances rattachées à des participations		BB	1 073 000	BC		1 073 000	
Autres titres immobilisés		BD	1 026 803	BE		1 026 803	
Prêts		BF		BG			
Autres immobilisations financières *		BH	611 416	BI		611 416	
TOTAL (II)		BJ	9 392 099	BK	1 282 471	8 109 628	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	23 715	BM		23 715
		En cours de production de biens	BN		BO		
		En cours de production de services	BP		BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
		Marchandises	BT	2 678 310	BU		2 678 310
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	126 306	BY	3 878	122 428
		Autres créances (3)	BZ	2 384 249	CA		2 384 249
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	2 400 000	CE		2 400 000
Comptes de régularisation	Disponibilités	CF	1 943 946	CG		1 943 946	
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	268 736	CI		268 736	
	TOTAL (III)	CJ	9 825 262	CK	3 878	9 821 384	
	Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Écarts de conversion actif †	CN					
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	19 217 361	LA	1 286 349	17 931 012	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		CP		(3) Part à plus d'un an :	CR	11 609	
Clause de réserve de propriété :	Immobilités :	Stocks :		Créances :			

† Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

②

BILAN — PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051-SD 2022

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS SODIDIER EXPLOITATION		Néant ☐ *	
		Exercice N			
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 39 480...)	DA	39 480		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	4 000		
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * Ej)	DG	8 714 687		
	Report à nouveau	DH			
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	1 178 985		
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
		TOTAL (I)	DL	9 937 152	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (II)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	80 799		
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR	80 799		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	1 711 635		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs Ej)	DV	1 210 893		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	3 303 128		
	Dettes fiscales et sociales	DY	1 494 360		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	26 725		
	Autres dettes	EA	166 320		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB			
	TOTAL (IV)	EC	7 913 061		
	Ecart de conversion passif *	(V)	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	17 931 012		
RENOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C			
		1D			
		1E			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	1F			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	6 499 340			
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	1			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052-SD 2022

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS SODIDIER EXPLOITATION		Exercice N		Néant ☐			
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	45 478 575	FB		FC 45 478 575	
	Production vendue { biens * services *	FD	4 718 832	FE		FF 4 718 832	
		FG	960 969	FII		FI 960 969	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	51 158 376	FK		FL 51 158 376	
	Production stockée *					FM	
	Production immobilisée *					FN	
	Subventions d'exploitation					FO	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)					FP 166 327	
	Autres produits (1) (11)					FQ 70 486	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	51 395 189
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS 40 338 823	
	Variation de stock (marchandises)*					FT (182 386)	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU 29 954	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV (5 074)	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW 3 477 030	
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX 426 823	
	Salaires et traitements *					FY 4 158 140	
	Charges sociales (10)					EZ 1 146 977	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements * - dotations aux provisions					GA 280 082
							GB
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GC
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	
	Autres charges (12)					GE 8 685	
Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	49 679 054	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	1 716 136	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *			(III)	GH	14 197	
	Perte supportée ou bénéfice transféré *			(IV)	GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL	49 227	
	Reprises sur provisions et transferts de charges				GM		
	Différences positives de change				GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GO		
Total des produits financiers (V)					GP	49 227	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *				GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)				GR	21 304	
	Différences négatives de change				GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT		
Total des charges financières (VI)					GU	21 304	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GV	27 923	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	1 758 255	

(RENNVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2052.

④

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053-SD 2022

Formulaire obligatoire (article 33 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS SODIDIER EXPLOITATION		Néant ☐		
				Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			IIA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB	1 545	
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC	366 668	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD	368 213	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF	313 360	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG	38 488	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	351 848	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	16 366	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ	197 921	
Impôts sur les bénéfices *				HK	397 715	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	51 826 826	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	50 647 841	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)				HN	1 178 985	
REVENUS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO	
	(2)	Dont produits de locations immobilières			HY	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IG	
	(3)	Dont - Crédit-bail mobilier *			HP	36 976
		- Crédit-bail immobilier			HQ	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IH	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			IJ	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			IK	7 232
	(bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)			IX	73 184
	(ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)			RC	
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)			RD	
	(9)	Dont transferts de charges			A1	167 424
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5			A2	
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3	
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4	1 235
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9				
		Dont cotisations facultatives Madelin A7 Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8				
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe :			Exercice N	
		VNC immobilisations corporelles			Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
		VNC immobilisations financières			150	10
	Abandon créance SAS Epinay Exploitation			300 000		
	Subvention SAS Crèvecœur Distribution			13 200		
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			Exercice N		
				Charges antérieures	Produits antérieurs	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

[illegible]

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes:

1.1 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les frais accessoires (droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes) ne sont pas incorporés au coût d'acquisition des immobilisations.

La méthode de comptabilisation par composant ne se trouve pas à s'appliquer aux présents comptes.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilisation prévue.

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Type	Durée
Logiciels informatiques	de 1 à 5 ans
Brevets	N/A
Agencements, aménagements des terrains	N/A
Constructions	N/A
Agencement des constructions	N/A
Matériel et outillage industriels	de 2 à 10 ans
Agencements, aménagements, installations	de 5 à 20 ans
Matériel de transport	de 4 à 5 ans
Matériel de bureau et informatique	de 2 à 5 ans
Mobilier	de 5 à 10 ans

4

1.2 - IMMOBILISATIONS FINANCIERES ET VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

Les titres des sociétés liées au mouvement E.LECLERC ne font l'objet d'aucune dépréciation.

1.3 - STOCKS

Conformément au règlement du CRC n° 2004-06 du 26 novembre 2004, les stocks sont évalués suivant la méthode du « dernier prix d'achat connu ».

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires, tels que les coûts de transport et les coûts de centrale d'achat dédiés, déduction faite des rabais commerciaux, ristournes et escomptes de règlement.

Les stocks ont, le cas échéant, été dépréciés pour tenir compte de leur valeur de réalisation nette à la date d'arrêté des comptes.

1.4 - CREANCES ET DETTES

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

1.5 - Impact de la pandémie due au coronavirus (COVID-19)

1.5.1 - Sans impact sur l'activité de l'entreprise

L'émergence et l'expansion du coronavirus début 2020 ont affecté les activités économiques et commerciales au plan mondial. Cependant, cette situation n'a pas eu d'impacts majeurs sur notre activité depuis le 1er février 2020.

La poursuite de l'exploitation a pu être maintenue et notre société n'identifie pas de risques réels quant à la continuité de son exploitation.

 Au cours de l'exercice écoulé, la société SODIDIER EXPLOITATION n'a pas eu besoin de recourir aux différentes mesures de soutien mises en place par le gouvernement.

(Ne pas reporter le montant des écritures)

SAGE Expert-comptables Janvier 2022 : Etat préorganisé.

Désignation de l'entreprise										SAS SODIDIER EXPLOITATION										Néant ☐ *	
CADRE A		IMMOBILISATIONS								Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations									
										1		Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence				Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste					
												2				3					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

5 bis

TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION
SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

D.G.F.I.P N° 2054-bis-SD 2022

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Exercice N clos le 3 1 0 1 2 0 2 2

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : SAS SODIDIER EXPLOITATION

Néant ☒ *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 - col.2) - col. 5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne « Provisions réglementées ».

CADRE B

DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

- 1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE
- 2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE
- 3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE =

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032.

SAGE Experts-comptables Janvier 2022 : Etat pré-révisionnel

⑥

AMORTISSEMENTS

DGFIP N° 2055-SD 2022

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS SODIDIER EXPLOITATION										Néant ☐	
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *											
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements affectés aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice					
Frais d'établissement et de développements		CY		EJ		EM		EN					
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ					
Autres immobilisations incorporelles		PE	34 301	PF		PG	12 576	PH	21 725				
TOTAL I		RK	34 301	RM		RN	12 576	RO	21 725				
Terrains		PI		PL		PK		PL					
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ					
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU					
Inst. générales, agencements et aménagements des constructions		PV	1 312	PW	173	PX		PY	1 485				
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	918 652	QA	220 162	QB	201 419	QC	937 396				
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD	481 065	QE	73 725	QF	425 951	QG	128 838				
	Matériel de transport	QH	33 242	QI	4 282	QJ		QK	37 524				
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	266 768	QM	20 228	QN	131 493	QO	155 504				
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT					
TOTAL II		QU	1 701 039	QV	318 569	QW	758 862	QX	1 260 746				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)		ØN	1 735 340	ØP	318 569	ØQ	771 438	ØR	1 282 471				
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES											
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		DOTATIONS		REPRISES									
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel	Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice					
Frais établissements		NB	N1	N2	N3	N4	N5	N6					
Fonds commercial		RP	RQ	RR	RS	RT	RU	RV					
Autres immobilisations incorporelles		N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1					
TOTAL I		RW	RX	RY	RZ	SB	SC	SD					
Terrains		Q2	Q5	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8					
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5	R6					
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4					
Inst. gales, agenc et am. des const.		S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2					
Inst. techniques mat. et outillage		T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9					
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7					
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5					
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3					
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1					
TOTAL II		X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8					
Frais d'acquisition de titres de participations		NI			NI			NO					
TOTAL III													
Total général (I + II + III)		NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV					
Total général des versements (NP + NQ + NR)		NW	Total général des virements (NS + NT + NU)		NY	Total général des versements (NW - NY)		NZ					
CADRE C													
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice					
Frais d'émission d'emprunt à évaluer						Z9		Z8					
Primes de remboursement des obligations						SP		SR					

Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

7

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

DGFIP N° 2056-SD 2022

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS SODIDIER EXPLOITATION		Néant ☐ *	
Nature des provisions	Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
TOTAL I	3Z	TS	TT	TV	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obliga- tions similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
TOTAL II	5Z	TV	TW	TX	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations { - incorporelles - corporelles - titres mis en équivalence - titres de participation - autres immobilisa- tions financières (1) *	6A	6B	6C	6D
		6E	6F	6G	6H
		Ø2	Ø3	Ø4	Ø5
		9U	9V	9W	9X
		Ø6	Ø7	Ø8	Ø9
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A
	TOTAL III	7B	7Y	7Z	UA
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles	UE	UF	UH		
	UG	UH			
	UJ	UK	365 571		
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I.					10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.
 NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

SAGE Experts-comptables janvier 2022 : Etat préparatoire.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts).

8

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET
DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE *

DGFIP N°2057-SD 2022

Désignation de l'entreprise : SAS SODIDIER EXPLOITATION		Néant ☐ *		
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		
		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	
			A plus d'un an 3	
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UI 1 073 000	UN 1 073 000	
	Prêts (1) (2)	UP	US	
	Autres immobilisations financières	UT 611 416	UV 611 416	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA 11 609	11 609	
	Autres créances clients	UX 114 697	114 697	
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation antérieurement constituée * UO)	ZI		
	Personnel et comptes rattachés	UY 170	170	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ		
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM 152 304	152 304
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB 236 644	236 644
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN	
		Divers	VP	
	Groupe et associés (2)	VC		
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR 1 995 130	1 995 130	
	Charges constatées d'avance	VS 268 736	268 736	
	TOTAUX		VT 4 463 706	VU 2 767 682 VV 1 696 024
	RENVIS	(1) Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD	
- Remboursements obtenus en cours d'exercice		VE		
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF		
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		
		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	
			A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	
			A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y		
Autres emprunts obligataires (1)		7Z		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG 1	1	
	à plus d'1 an à l'origine	VH 1 711 634	297 913 916 141 497 580	
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A 8 527	8 527	
Fournisseurs et comptes rattachés		8B 3 303 128	3 303 128	
Personnel et comptes rattachés		8C 775 412	775 412	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D 512 895	512 895	
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E		
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW 122 061	122 061	
	Obligations cautionnées	VX		
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ 83 992	83 992	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J 26 725	26 725	
Groupe et associés (2)		VI 1 202 366	1 202 366	
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K 166 320	166 320	
Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ		
Produits constatés d'avance		8L		
TOTAUX		VY 7 913 061	VZ 6 499 340 916 141 497 580	
RENVIS	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ 1 088 836	(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques VL	
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK 207 713	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032	

SAGE Expert-comptables Janvier 2022 : Etat préliminaire.

SODIDIER EXPLOITATION

Société par Actions Simplifiée au capital de €39.480
Siège Social : Angle des Rues de Roye et du Bouloire des Prêtres
80500 MONTDIDIER
444 494 082 R.C.S AMIENS

PROPOSITION D'AFFECTATION DES RESULTATS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 JANVIER 2022 ET TEXTE DE LA RESOLUTION VOTEE PAR L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU JEUDI 23 JUIN 2022

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter, le bénéfice de l'exercice clos le 31 Janvier 2022, s'élevant à €1.178.985,03, de la manière suivante :

- à distribuer aux associés à titre de dividendes la somme de€300.048,00
- le solde, à la réserve facultative, soit.....€878.937,03

En conséquence, chaque action donne droit à son titulaire à un dividende de €76.

Les dividendes sont payables au siège social, à compter de ce jour.

L'Assemblée Générale rappelle que sur le plan fiscal et social, conformément aux dispositions légales en vigueur :

1 - Les associés personnes physiques fiscalement domiciliés en France, sont soumis au prélèvement forfaitaire unique (PFU) dit « flat tax » de 30 % regroupant :

* le prélèvement relatif à l'impôt sur le revenu de 12,80 %, sous réserve de dispense si le revenu fiscal de l'avant dernière année est inférieur à €50 000 pour les personnes célibataires, divorcées ou veuves et à €75 000 pour les couples soumis à imposition commune.

* les prélèvements sociaux de 17,20 %, les deux étant prélevés à la source lors de la distribution de dividendes.

2 - Toutefois, lors de leur déclaration de revenus, les associés pourront opter pour une imposition de leurs dividendes, au barème progressif de l'impôt sur le revenu ; ce qui donnera lieu à l'abattement de 40 % sur la totalité du montant de leurs dividendes.

Cette option sera expresse et irrévocable et portera sur l'ensemble des revenus, gains nets, profits, plus-values et créances.

Le prélèvement forfaitaire de 12,80 % versé lors de la distribution de dividendes s'imputera sur l'impôt sur le revenu de l'année au cours de laquelle il a été opéré ; s'il excède l'impôt dû, l'excédent sera restitué.

En conséquence,

- la réserve légale reste fixée à €4.000,
- la réserve facultative est portée de €8.714.686,88 à €9.593.623,91.

Conformément aux dispositions de l'article 243 Bis du Code Général des Impôts, l'Assemblée Générale déclare que les dividendes suivants ont été distribués aux associés au cours des trois derniers exercices, à savoir :

- par l'Assemblée Générale du 25 Juillet 2019, la somme de €300.000,00, soit un dividende de €75,00 par action ouvrant droit au profit des associés personnes physiques, à l'abattement de 40 % calculé sur la totalité de son montant,
- par l'Assemblée Générale du 29 Juillet 2020, la somme de €300.000,00, soit un dividende de €75,00 par action ouvrant droit au profit des associés personnes physiques, à l'abattement de 40 % calculé sur la totalité de son montant,
- par l'Assemblée Générale du 16 Juillet 2021, la somme de €300.048,00, soit un dividende de €76,00 par action ouvrant droit au profit des associés personnes physiques, à l'abattement de 40 % calculé sur la totalité de son montant.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

COPIE CERTIFIEE CONFORME



ALYSAUDIT

Jean-Paul MAGNIN

Commissaire aux comptes

4, rue de Charenton

94140 ALFORTVILLE

Commissaire aux comptes

7, rue Désiré Richebois

94120 FONTENAY-SOUS-BOIS

SAS SODIDIER EXPLOITATION

Société par actions simplifiée au capital de 39.480 euros

Angle des rues de Roye et du Bouloire des Prêtre – 80500 Montdidier

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Assemblée générale d’approbation des comptes de l’exercice clos le 31 janvier 2022

Commissaire aux comptes

4, rue de Charenton

94140 ALFORTVILLE

Commissaire aux comptes

7, rue Désiré Richebois

94120 FONTENAY-SOUS-BOIS

A l'Assemblée générale de la société SAS SODIDIER EXPLOITATION,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société SAS SODIDIER EXPLOITATION relatifs à l'exercice clos le 31 janvier 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiqués dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} février 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Commissaire aux comptes

4, rue de Charenton**94140 ALFORTVILLE**

Commissaire aux comptes

7, rue Désiré Richebois**94120 FONTENAY-SOUS-BOIS****Justification des appréciations**

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Engagements donnés et reçus & Dettes garanties par des suretés réelles

Les pages 32 et 37 à 44 de l'annexe exposent les engagements financiers donnés et reçus par votre société ainsi que les dettes garanties par des suretés réelles. Nous nous sommes assurés de leur correcte évaluation.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Comité directeur et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article L.225-37-4 du code de commerce.

En application de la loi, nous nous sommes assuré que les diverses informations relatives aux filiales et participations vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Commissaire aux comptes

4, rue de Charenton**94140 ALFORTVILLE**

Commissaire aux comptes

7, rue Désiré Richebois**94120 FONTENAY-SOUS-BOIS****Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement des comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Comité directeur.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- ✓ Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion.
Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

ALYSAUDIT

Jean-Paul MAGNIN

Commissaire aux comptes

Commissaire aux comptes

4, rue de Charenton

7, rue Désiré Richebois

94140 ALFORTVILLE

94120 FONTENAY-SOUS-BOIS

- ✓ Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non plus dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne;
- ✓ Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels;
- ✓ Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier;
- ✓ Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Alfortville et à Fontenay-sous-Bois, le 8 juin 2022.



ALYSAUDIT



Jean-Paul MAGNIN

Représentée par

Christophe LE DEZ

Commissaires aux comptes,

Membres de la Compagnie Régionale de Paris.

Bilan et compte de résultat

ACTIF	Exercice clos le 31/01/2022 (12 mois)				Exercice précédent 31/01/2021 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Capital souscrit non appelé (0)						
Actif Immobilisé						
Frais d'établissement						
Recherche et développement						
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires	21 725,07	21 725,07			-0,11	0,00
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
Terrains						
Constructions	2 591,00	1 485,01	1 105,99	0,01	1 278,72	0,01
Installations techniques, matériel & outillage industriels	2 158 277,34	937 395,61	1 220 881,73	6,81	1 000 791,02	5,57
Autres immobilisations corporelles	1 250 334,38	321 865,62	928 468,76	5,18	179 226,61	0,07
Immobilisations en cours						
Avances & acomptes					99 000,00	0,56
Participations évaluées selon mise en équivalence						
Autres Participations	3 247 953,04		3 247 953,04	16,11	3 247 953,04	16,41
Créances rattachées à des participations	1 073 000,00		1 073 000,00	5,99	653 000,00	3,70
Autres titres immobilisés	1 026 802,93		1 026 802,93	5,73	1 022 022,43	5,79
Prêts						
Autres immobilisations financières	611 415,56		611 415,56	3,41	607 871,16	3,45
TOTAL (I)	9 392 099,32	1 282 471,31	8 109 628,01	45,23	6 811 142,87	38,01
Actif circulant						
Matières premières, approvisionnements	23 714,55		23 714,55	0,13	18 640,30	0,11
En cours de production de biens						
En cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises	2 678 310,22		2 678 310,22	14,94	2 495 924,33	14,15
Avances & acomptes versés sur commandes						
Clients et comptes rattachés	126 306,17	3 878,00	122 428,17	0,68	46 016,08	0,26
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs						
. Personnel	170,14		170,14	0,00	527,44	0,00
. Organismes sociaux						
. Etat, impôts sur les bénéfices	152 304,00		152 304,00	0,85		
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	236 644,20		236 644,20	1,32	197 261,38	1,12
. Autres	1 995 130,31		1 995 130,31	11,13	2 184 992,16	12,39
Capital souscrit et appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement	2 400 000,00		2 400 000,00	13,38	2 200 000,00	12,47
Instruments financiers à terme et jetons détenus						
Disponibilités	1 943 946,41		1 943 946,41	10,84	3 424 483,11	19,41
Charges constatées d'avance	268 736,08		268 736,08	1,50	260 352,27	1,48
TOTAL (II)	9 825 262,08	3 878,00	9 821 384,08	54,77	10 828 197,07	61,39
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des obligations (IV)						
Ecart de conversion et différences d'évaluation actif (V)						
TOTAL ACTIF (0 à V)	19 217 361,40	1 286 349,31	17 931 012,09	100,00	17 639 339,94	100,00

PASSIF	Exercice clos le 31/01/2022 (12 mois)	Exercice précédent 31/01/2021 (12 mois)
Capitaux propres		
Capital social ou individuel (dont versé : 39 480,00)	39 480,00	39 480,00
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	0,22	0,22
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	4 000,00	4 000,00
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	8 714 686,88	7 745 519,07
Report à nouveau	49,60	43,91
Résultat de l'exercice	1 178 985,03	1 269 215,81
Subventions d'investissement	6,58	7,20
Provisions réglementées		
TOTAL (I)	9 937 151,91	9 058 214,88
Produits des émissions de titres participatifs	55,42	51,35
Avances conditionnées		
TOTAL (II)		
Provisions pour risques et charges		
Provisions pour risques	80 799,00	446 370,16
Provisions pour charges	0,45	2,53
TOTAL (III)	80 799,00	446 370,16
Emprunts et dettes		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
. Emprunts	1 711 634,18	830 219,78
. Découverts, concours bancaires	9,55	4,71
Emprunts et dettes financières diverses	0,90	0,00
. Divers	8 527,30	8 527,30
. Associés	1 202 365,52	2 330 786,60
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours	9,05	0,05
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6,71	13,21
Dettes fiscales et sociales		
. Personnel	3 303 128,27	2 901 467,82
. Organismes sociaux	16,42	16,45
. Etat, impôts sur les bénéfices	775 412,49	893 815,28
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	4,32	5,97
. Etat, obligations cautionnées	512 894,70	529 119,33
. Autres impôts, taxes et assimilés	2,66	3,00
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	122 061,09	208 302,36
Autres dettes	0,68	1,18
Instruments financiers à terme	83 991,69	90 734,00
Produits constatés d'avance	0,47	0,51
TOTAL (IV)	7 913 061,18	8 134 754,90
Ecart de conversion et différences d'évaluation passif	44,13	46,12
TOTAL PASSIF (I à V)	17 931 012,09	17 639 339,94

COMPTE DE RÉSULTAT		Exercice clos le 31/01/2022 (12 mois)		Exercice précédent 31/01/2021 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)		%	
	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%	
Ventes de marchandises	45 478 575,31		45 478 575,31	85,90	43 348 224,36	88,96	2 130 351		
Production vendue biens	4 718 831,62		4 718 831,62	9,22	4 429 791,53	9,08	289 040		6,32
Production vendue services	960 969,04		960 969,04	1,88	1 004 422,86	2,05	-43 453		-4,52
Chiffres d'Affaires Nets	51 158 375,97		51 158 375,97	100,00	48 782 438,75	100,00	2 375 937		
Production stockée									
Production immobilisée									
Subventions d'exploitation									
Reprises sur amortis. et prov., transfert de charges			166 326,66	0,33	58 278,18	0,12	108 048		185,40
Autres produits			70 486,43	0,14	124 781,86	0,25	-54 295		-43,50
Total des produits d'exploitation (I)			51 395 189,06	100,46	48 965 498,79	100,49	2 429 691		
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			40 338 822,94	78,85	36 948 086,30	75,74	3 390 736		
Variation de stock (marchandises)			-182 385,89	-0,35	684 017,54	1,40	-866 402		-126,65
Achats de matières premières et autres approvisionnements			29 954,12	0,06	31 148,51	0,06	-1 194		-3,92
Variation de stock (matières premières et autres approv.)			-5 074,25	-0,01	-3 103,36	-0,01	-1 971		-63,51
Autres achats et charges externes			3 477 029,90	6,80	3 325 100,46	6,82	151 929		4,57
Impôts, taxes et versements assimilés			426 822,80	0,83	400 247,63	0,82	26 575		6,64
Salaires et traitements			4 158 140,15	8,13	3 983 895,18	8,17	174 245		4,37
Charges sociales			1 146 977,24	2,24	1 030 142,11	2,11	116 835		11,34
Dotations aux amortissements sur immobilisations			280 081,81	0,55	252 596,10	0,52	27 485		10,88
Dotations aux provisions sur immobilisations									
Dotations aux provisions sur actif circulant									
Dotations aux provisions pour risques et charges									
Autres charges			8 684,73	0,02	11 808,29	0,02	-3 124		-26,45
Total des charges d'exploitation (II)			49 679 053,55	97,11	46 663 938,76	95,66	3 015 115		
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			1 716 135,51	3,35	2 301 560,03	4,72	-585 425		-26,13
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun									
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)			14 196,88	0,03	3 894,49	0,01	10 302		264,56
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)					4 019,86	0,01	-4 019		-100,00
Produits financiers de participations									
Produits des autres valeurs mobilières et créances									
Autres intérêts et produits assimilés			49 226,96	0,10	37 646,36	0,08	11 580		29,79
Reprises sur provisions et transferts de charges									
Différences positives de change									
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement									
Total des produits financiers (V)			49 226,96	0,10	37 646,36	0,09	11 580		30,72
Dotations financières aux amortissements et provisions									
Intérêts et charges assimilées			21 304,04	0,04	22 201,53	0,05	-897		-4,03
Différences négatives de change									
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements									
Total des charges financières (VI)			21 304,04	0,04	22 201,53	0,05	-897		-1,03
RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)			27 922,92	0,05	15 444,83	0,03	12 478		30,80
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)			1 758 255,31	3,44	2 316 879,49	4,75	-558 624		-24,10
Produits exceptionnels sur opérations de gestion									
Produits exceptionnels sur opérations en capital			1 545,25	0,00			1 545		N/S
Reprises sur provisions et transferts de charges			366 668,04	0,72	6 959,35	0,01	359 709		N/S
Total des produits exceptionnels (VII)			368 213,29	0,72	6 959,35	0,01	361 254		N/S
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion									
Charges exceptionnelles sur opérations en capital			313 359,94	0,61	3 500,00	0,01	-3 500		-99,99

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/01/2022 (12 mois)		Exercice précédent 31/01/2021 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)	%
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	38 487,63	0,08	316 483,03	0,65	-277 995	-87,63
Total des charges exceptionnelles (VIII)	351 847,57	0,69	319 983,03	0,65	31 864	9,96
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	16 365,72	0,03	-313 023,68	-0,63	329 389	105,23
Participation des salariés (IX)	197 921,00	0,39	219 950,00	0,45	-22 029	-10,01
Impôts sur les bénéfices (X)	397 715,00	0,76	514 690,00	1,08	-116 975	-22,72
Total des Produits (I+III+V+VII)	51 826 826,19	101,31	49 013 998,99	100,47	2 812 826	5,74
Total des Charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	50 647 841,16	99,60	47 744 783,18	97,87	2 903 058	6,05
RÉSULTAT NET	1 178 985,03 <i>Bénéfice</i>	2,30	1 269 215,81 <i>Bénéfice</i>	2,60	-90 230	-7,18
Dont Crédit-bail mobilier	36 975,53	0,07	3 684,30	0,01	33 291	902,68
Dont Crédit-bail immobilier						

Annexes légales

PREAMBULE

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/01/2022 dont le total est de 17 931 012,09 E et au compte de résultat de l'exercice dégageant un résultat de 1 178 985,03 E, présenté sous forme de liste.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/02/2021 au 31/01/2022.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

L'exercice précédent avait une durée de 12 mois recouvrant la période du 01/02/2020 au 31/01/2021.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

- Règles et méthodes comptables
- Changements de méthode
- Informations complémentaires pour donner une image fidèle

COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

- Etat des immobilisations
- Etat des amortissements
- Etat des provisions
- Etat des échéances des créances et des dettes

Informations et commentaires sur :

- Produits et avoirs à recevoir
- Charges à payer et avoirs à établir
- Charges et produits constatés d'avance
- Composition du capital social
- Ventilation du chiffre d'affaires net

ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

- Crédit-bail mobilier
- Engagements financiers
- Dettes garanties par sûretés réelles
- Accroissements et allègements de la dette future d'impôts
- Honoraires des Commissaires Aux Comptes
- Effectif moyen
- Identité des sociétés-mères consolidant les comptes de la société
- Résultat des 5 derniers exercices
- Liste des filiales et participations

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes:

1.1 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les frais accessoires (droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes) ne sont pas incorporés au coût d'acquisition des immobilisations.

La méthode de comptabilisation par composant ne se trouve pas à s'appliquer aux présents comptes.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilisation prévue.

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Type	Durée
Logiciels informatiques	de 1 à 5 ans
Brevets	N/A
Agencements, aménagements des terrains	N/A
Constructions	N/A
Agencement des constructions	N/A
Matériel et outillage industriels	de 2 à 10 ans
Agencements, aménagements, installations	de 5 à 20 ans
Matériel de transport	de 4 à 5 ans
Matériel de bureau et informatique	de 2 à 5 ans
Mobilier	de 5 à 10 ans

1.2 - IMMOBILISATIONS FINANCIERES ET VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

Les titres des sociétés liées au mouvement E.LECLERC ne font l'objet d'aucune dépréciation.

1.3 - STOCKS

Conformément au règlement du CRC n° 2004-06 du 26 novembre 2004, les stocks sont évalués suivant la méthode du « dernier prix d'achat connu ».

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires, tels que les coûts de transport et les coûts de centrale d'achat dédiés, déduction faite des rabais commerciaux, ristournes et escomptes de règlement.

Les stocks ont, le cas échéant, été dépréciés pour tenir compte de leur valeur de réalisation nette à la date d'arrêté des comptes.

1.4 - CREANCES ET DETTES

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

1.5 - Impact de la pandémie due au coronavirus (COVID-19)

1.5.1 - Sans impact sur l'activité de l'entreprise

L'émergence et l'expansion du coronavirus début 2020 ont affecté les activités économiques et commerciales au plan mondial. Cependant, cette situation n'a pas eu d'impacts majeurs sur notre activité depuis le 1er février 2020.

La poursuite de l'exploitation a pu être maintenue et notre société n'identifie pas de risques réels quant à la continuité de son exploitation.

Au cours de l'exercice écoulé, la société SODIDIER EXPLOITATION n'a pas eu besoin de recourir aux différentes mesures de soutien mises en place par le gouvernement.

2 - CHANGEMENTS DE METHODE

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Etablissement des états financiers en conformité avec :

- le règlement de l'Autorité des Normes Comptables N°2017-01 du 05 mai 2017, modifié par le règlement ANC N°2017-03 du 03 novembre 2017
- les articles L123-12 à L123-28 du Code du Commerce 2017 et mis à jour des différents règlements complémentaires à la date d'établissement des comptes annuels.

3 - INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES POUR DONNER UNE IMAGE FIDELE

Pour mémoire : notre société, la SAS SODIDIER EXPLOITATION, a modifié la date de clôture de ses comptes sociaux pour la fixer au 31 janvier lors de l'exercice clos au 31 janvier 2019.

L'exercice clos au 31 janvier 2019 était d'une durée exceptionnelle de 13 mois, soit du 1er janvier 2018 au 31 janvier 2019.

AUTRES INFORMATIONS :

ENGAGEMENTS DE FIN DE CARRIERE :

La convention collective prévoit le versement des indemnités de fin de carrière.

L'engagement de fin de carrière n'a pas été constaté sous forme de provision.

Les droits des salariés ont été calculés suivant la méthode dite « rétrospective des unités de crédits projetées » en tenant compte :

- d'un départ à l'initiative du salarié à 65-67 ans ;
- de la table de mortalité : INSEE 2021 ;
- d'un taux d'actualisation de 1,16 % ;
- d'un taux de charges patronales pour les non cadres de 30 % et pour les cadres de 40 % ;
- d'un taux de revalorisation des salaires de 1,00 %.

Le total de l'engagement de fin de carrière évalué au 31 janvier 2022 s'élève à 340 324 euros.

4 - ETAT DES IMMOBILISATIONS

	Valeur brute des Immob. au début d'exercice	Augmentations Réévaluat. en cours d'exercice	Augmentations Acquisit', créat' virent pst à pst
Frais d'établissement, recherche, développement			
Autres immobilisations incorporelles	34 301		
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Install. générales, agencements, constructions	2 591		
Install. techniques, matériel, outillages industriels	1 919 443		440 403
Autres install., agencements, aménagements	619 273		783 728
Matériel de transport	43 910		
Matériel de bureau, informatique, mobilier	297 118		63 749
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes	99 000		515 250
TOTAL	2 981 336		1 803 129
Participations évaluées par équivalence			
Autres participations	3 900 953		420 000
Autres titres immobilisés	1 022 022		4 790
Prêts et autres immobilisations financières	607 871		3 544
TOTAL	5 530 847		428 334
TOTAL GENERAL	8 546 483		2 231 464

	Diminutions Par virement de pst à pst	Diminutions Par cession ou mise HS	Valeur brute des Immob. à fin d'exercice	Réév. légale Val origine à fin d'exercice
Frais d'établissement, recherche, développement				
Autres immobilisations incorporelles		12 576	21 725	
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Install. générales, agencements, constructions			2 591	
Install. techniques, matériel, outillages industriels		201 569	2 158 277	
Autres install., agencements, aménagements		425 951	977 050	
Matériel de transport			43 910	
Matériel de bureau, informatique, mobilier		131 493	229 374	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes	614 250			
TOTAL	614 250	759 012	3 411 203	
Participations évaluées par équivalence				
Autres participations			4 320 953	
Autres titres immobilisés		10	1 026 803	
Prêts et autres immobilisations financières			611 416	
TOTAL		10	5 959 172	
TOTAL GENERAL	614 250	771 598	9 392 099	

5 - ETAT DES AMORTISSEMENTS

	Situations et mouvements de l'exercice			
	Début exercice	Dotations exercice	Elem. sortis reprises	Fin exercice
Frais d'établissement, recherche				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	34 301		12 576	21 725
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Install. générales, agencements, constructions	1 312	173		1 485
Install. techniques, matériel et outill. industriels	918 652	220 162	201 419	937 396
Installations, agencements divers	481 065	73 725	425 951	128 838
Matériel de transport	33 242	4 282		37 524
Matériel de bureau, informatique, mobilier	266 768	20 228	131 493	155 504
Emballages récupérables et divers				
TOTAL	1 701 039	318 569	758 862	1 260 746
TOTAL GENERAL	1 735 340	318 569	771 438	1 282 471

	Ventilation des dotations aux amortissements de l'exercice			Mouvements affectant la prov. pour amort. dérog.	
	Linéaire	Dégressif	Exceptionnel	Dotations	Reprises
Frais d'établissement, recherche					
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles					
Terrains					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Install. gales, agencements, constructions	173				
Install. tech., matériel, outill. industriels	220 162				
Installations, agencements divers	73 725				
Matériel de transport	4 282				
Mat. de bureau, informatique, mobilier	20 228				
Emballages récupérables et divers					
TOTAL	318 569				
TOTAL GENERAL	318 569				

Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net début	Augmentation	Dotations aux aux amort.	Montant net à la fin
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement obligations				

6 - ETAT DES PROVISIONS

PROVISIONS	Début exercice	Augmentat. dotations	Diminutions reprises	Fin exercice
Pour reconstitution gisements				
Pour investissement				
Pour hausse de prix				
Amortissements dérogatoires				
Dont majorations exceptionnelles de 30%				
Pour implantations à l'étranger avant le 1.1.92				
Pour implantations à l'étranger après le 1.1.92				
Pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
TOTAL Provisions réglementées				
Pour litiges	52 371		52 371	
Pour garanties données client				
Pour pertes sur marchés à terme				
Pour amendes et pénalités				
Pour pertes de change				
Pour pensions et obligations				
Pour impôts				
Pour renouvellement immobilisations				
Pour grosses réparations				
Pour charges sur congés payés				
Autres provisions	393 999		313 200	80 799
TOTAL Provisions	446 370		365 571	80 799
Sur immobilisations incorporelles				
Sur immobilisations corporelles				
Sur titres mis en équivalence				
Sur titres de participation				
Sur autres immobilisations financières				
Sur stocks et en-cours				
Sur comptes clients	3 878			3 878
Autres dépréciations				
TOTAL Dépréciations	3 878			3 878
TOTAL GENERAL	450 248		365 571	84 677
Dont dotations et reprises:				
- d'exploitation				
- financières				
- exceptionnelles			365 571	

Titres mis en équivalence : montant dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1-5e CGI.

7 - ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES

ETAT DES CREANCES	Montant brut	Un an au plus	Plus d'un an
Créances rattachées à des participations	1 073 000		1 073 000
Prêts			
Autres immobilisations financières	611 416		611 416
Clients douteux ou litigieux	11 609		11 609
Autres créances clients	114 697	114 697	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	170	170	
Sécurité sociale, autres organismes sociaux			
Etat et autres collectivités publiques:			
- Impôts sur les bénéfices	152 304	152 304	
- T.V.A.	236 644	236 644	
- Autres impôts, taxes, versements et assimilés			
- Divers			
Groupe et associés			
Débiteurs divers	1 995 130	1 995 130	
Charges constatées d'avance	268 736	268 736	
TOTAL GENERAL	4 463 706	2 767 682	1 696 024
Montant des prêts accordés dans l'exercice			
Remboursements des prêts dans l'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés			

ETAT DES DETTES	Montant brut	A un an au plus	Plus 1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des org. de crédits:				
- à un an maximum	1	1		
- plus d'un an	1 711 634	297 913	916 141	497 580
Emprunts et dettes financières	8 527	8 527		
Fournisseurs et comptes rattachés	3 303 128	3 303 128		
Personnel et comptes rattachés	775 412	775 412		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	512 895	512 895		
Etat et autres collectivités publiques:				
- Impôts sur les bénéfices				
- T.V.A.	122 061	122 061		
- Obligations cautionnées				
- Autres impôts et taxes	83 992	83 992		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	26 725	26 725		
Groupe et associés	1 202 366	1 202 366		
Autres dettes	166 320	166 320		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL GENERAL	7 913 061	6 499 340	916 141	497 580
Emprunts souscrits en cours d'exercice	1 088 836			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	207 713			
Emprunts et dettes contractés auprès associés				

8 - AUTRES TABLEAUX (SUITE)**8.1 - PRODUITS ET AVOIRS A RECEVOIR**

Montant des produits et avoirs à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
CREANCES	
Créances clients et comptes rattachés	48 008
Autres créances	1 278 411
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	
DISPONIBILITES	16 058
TOTAL	1 342 477

8.2 - CHARGES A PAYER ET AVOIRS A ETABLIR

Montant des charges à payer et avoirs à établir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	472
Emprunts et dettes financières divers	11 719
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	504 755
Dettes fiscales et sociales	1 182 277
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
TOTAL	1 699 224

8.3 - CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

	Charges	Produits
Charges / Produits d'exploitation	250 321	
Charges / Produits financiers		
Charges / Produits exceptionnels		
TOTAL	250 321	

Commentaires:

8.4 - COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

	Nombre	Valeur nominale
Actions /parts soc. composant le capital au début de l'exercice	3 948	10,00
Actions /parts soc. émises pendant l'exercice		
Actions /parts soc. remboursées pendant l'exercice		
Actions /parts soc. composant le capital en fin d'exercice	3 948	10,00

Commentaires:

Pour mémoire : au cours de l'exercice clos au 31 janvier 2021 (N-1), il y a eu une réduction du capital social de 520 euros, par rachat et annulation de ses propres actions.

La valeur du rachat d'un montant de 93 444 euros a été portée en diminution du poste " Autres réserves ".

AUTRES TABLEAUX (SUITE)

8.5 - VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES NET

Répartition par secteur d'activité		Montant
Ventes de marchandises		45 478 575
Ventes de produits finis		4 718 832
Prestations de services		960 969
TOTAL		51 158 376

Répartition par marché géographique		Montant
France		51 158 376
Etranger		
TOTAL		51 158 376

9 - AUTRES TABLEAUX (SUITE)

9.1 - CREDIT BAIL MOBILIER

	Install Mat Out	Autres	Total
Valeur d'origine	127 968		127 968
Amortissements :			
- Cumuls exercices antérieurs			
- Dotations de l'exercice	37 397		37 397
TOTAL	90 571		90 571
Redevances payées :			
- Cumuls exercices antérieurs			
- Exercice	38 855		38 855
TOTAL	38 855		38 855
Redevances restant à payer :			
- à un an au plus	42 387		42 387
- à plus d'un an et cinq au plus	47 199		47 199
- à plus de cinq ans			
TOTAL	89 586		89 586
Valeur résiduelle :			
- à moins d'un an			
- à un an au plus			
- à plus d'un an et cinq au plus	1 280		1 280
- à plus de cinq ans			
TOTAL	1 280		1 280
Montant pris en charge dans l'exercice	36 976		36 976

AUTRES TABLEAUX (SUITE)

9.2 - ENGAGEMENTS FINANCIERS

Engagements donnés	Montant
Effets escomptés non échus	
Avals,cautions et garanties - ci-après le détail :	
- Cautions fixes	14 937 244
- Cautions calculées sur l'encours restant dû - montants avec intérêts, frais et access.	2 455 654
- Cautions calculées sur le capital restant dû - montants hors intérêts, frais et access.	1 982 399
Engagements en matière de pensions :	340 324
Engagements en matière de crédit-bail :	90 865
TOTAL	19 806 486
Dont concernant :	
- les dirigeants	
- les filiales	
- les participations	
- les autres entreprises liées	
Dont engagements assortis de sûretés réelles	
Engagements reçus	Montant
Avals, cautions et garanties - ci-après le détail :	
- Cautions calculées sur le capital restant dû - montants hors intérêts, frais et access.	624 400
Autres engagements reçus :	
- Nantissement du fonds de commerce de l'hypermarché E. LECLERC, en garantie des emprunts débloqués par notre Société à hauteur de 1 088 836 euros.	1 300 000
TOTAL	1 924 400
Dont concernant :	
- les dirigeants	
- les filiales	1 924 400
- les participations	
- les autres entreprises liées	
Dont engagements assortis de sûretés réelles	1 300 000

AUTRES TABLEAUX (SUITE)

9.3 - DETTES GARANTIES PAR DES SURETES REELLES

	Montant garanti
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit :	
- Nantissement du fonds de commerce de l'hypermarché E. LECLERC ; le montant a été calculé sur le capital restant dû au 31 janvier 2022.	1 069 417
Emprunts et dettes financières divers :	
TOTAL	1 069 417

9.4 - ACCROISSEMENTS ET ALLEGEMENTS DE LA DETTE FUTURE D'IMPOTS

Accroissements de la dette future d'impôts	Montant
ACCROISSEMENTS Provisions règlementées :	
ETAT NEANT	
Autres :	
TOTAL	

Allègements de la dette future d'impôts	Montant
ALLEGEMENTS	
Provisions non déductibles l'année de comptabilisation :	
CONTRIBUTION ORGANIC	4 509
TAXE SURFACE COMMERCIALE	14 912
CONTRIBUTION EFFORT CONTRUCTION	19 093
PARTICIPATION DES SALARIES	197 921
Autres :	
TOTAL	236 435

AUTRES TABLEAUX (SUITE)

Nature des différences temporaires	Montant
Amortissements réputés différés	
Déficits reportables	
Moins-values à long-terme	

Commentaires:

9.5 - HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

	Montant
- Honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes	23 110
- Honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services	
- TOTAL	23 110

Commentaires:

9.6 - EFFECTIF MOYEN

	Personnel salarié	Personnel mis à dispo de l'ets.
Cadres	9	
Agents de maîtrise et techniciens	15	
Employés	115	
Ouvriers	1	
TOTAL	140	

Commentaires:

9.7 - IDENTITE DES SOCIETES-MERES CONSOLIDANT LES COMPTES DE LA SOCIETE

La SAS SODIDIER EXPLOITATION au capital social de 39 480 euros, et ayant son siège social à Angle des rues de Roye et du Bouloire des Prêtres, à MONTDIDIER (80500), est la société mère et consolide les comptes des sociétés : SA SODIDIER et SA MBRDIS.

RÉSULTATS DES 5 DERNIERS EXERCICES

Nature des Indications / Périodes Durée de l'exercice	31/01/2022 12 mois	31/01/2021 12 mois	31/01/2020 12 mois	31/01/2019 13 mois	31/12/2017 12 mois
I - Situation financière en fin d'exercice					
a) Capital social	39 480	39 480	40 000	40 000	40 000
b) Nombre d'actions émises	3 948	3 948	4 000	4 000	4 000
c) Nombre d'obligations convertibles en actions					
II - Résultat global des opérations effectives					
a) Chiffre d'affaires hors taxes	51 158 376	48 782 439	47 777 195	49 501 041	43 952 194
b) Bénéfice avant impôt, amortissements & provisions	1 529 698	2 352 964	1 628 107	1 369 720	1 403 058
c) Impôt sur les bénéfices	397 715	514 690	410 508	277 752	278 083
d) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions	1 131 983	1 838 274	1 217 599	1 091 968	1 124 975
e) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions	1 178 985	1 269 216	953 420	825 058	973 711
f) Montants des bénéfices distribués		300 048	300 000	300 000	300 000
g) Participation des salariés	197 921	219 950	160 503	72 939	73 540
III - Résultat des opérations réduit à une seule action					
a) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions	287	466	304	273	281
b) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions	299	321	238	206	243
c) Dividende versé à chaque action		76	75	75	75
IV - Personnel :					
a) Nombre de salariés	140	138	131	144	150
b) Montant de la masse salariale	4 158 140	3 983 895	3 571 669	3 797 726	3 512 752
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (Sécurité sociale, oeuvres sociales...)	1 146 977	1 030 142	980 594	1 039 026	962 574

Observations complémentaires

10 - TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Filiales et Participations	Capital social	Réserves et report à nouveau	Quote part du capital détenu en %	Valeur brute des titres détenus	Valeur nette des titres détenus	Prêts et avances consentis par la Sté	Cautions et avals donnés par la Sté	C.A. H.T. du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la Sté dans l'ex.
A - Renseignements détaillés concernant les filiales & particip.										
<i>- Filiales (plus de 50% du capital détenu)</i>										
SA SODIDIER	90 000	5 407 279	99.65	3 112 953	3 112 953			1 235 658	460 578	
<i>- Participations (10 à 50 % du capital détenu)</i>										
SAS MBRDIS	540 000	103 639	25.00	135 000	135 000	1 073 000			-22 099	
B - Renseignements globaux concernant les autres filiales & particip.										
<i>- Filiales non reprises en A:</i>										
a) Françaises										
b) Etrangères										
<i>- Participations non reprises en A:</i>										
a) Françaises										
b) Etrangères										

Observations complémentaires

Engagements donnés

Nature	Cautions données	Hors Groupe
	En €	En €
Caution solidaire et divise à hauteur de 1 138 444 € soit 1/9ème du nominal en faveur de la société SODIPERS EXPANSION en garantie de 6 emprunts d'un montant total de 10 246 000 € d'une durée de 15 ans, souscrits auprès d'un pool bancaire constitué des banques BRED Banque Populaire, OSEO FINANCEMENT et SOCIETE GENERALE.	1 138 444	1 138 444
Caution solidaire à hauteur de 250 000 €, en faveur de la société SODIPERS EXPANSION en garantie du remboursement d'une ouverture de crédit par tirage à court terme, d'un montant de 2 000 000 €, contracté auprès de la banque EDEL, dont le capital restant dû s'élève à 2 000 000 € au 31 décembre 2021.	250 000	250 000
Caution solidaire à hauteur de 444 444 € en faveur de la SCI LES BOSQUETS en garantie d'un crédit-bail immobilier d'un montant de 9 000 000 € d'une durée de 20 ans, souscrit auprès d'un pool bancaire constitué des banques OSEO FINANCEMENT, FRUCTICOMI et SOGEFIMURS.	444 444	444 444
Caution solidaire à hauteur de 512 640 € en principal, majoré des intérêts, commissions, frais et accessoires, en faveur de la société SODIRIB EXPANSION en garantie d'un emprunt d'un montant de 1 602 000 € d'une durée de 15 ans, auprès de la CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL BRIE PICARDIE, dont le capital restant dû s'élève à 1 236 285 € au 31 décembre 2021.	512 640	512 640
Caution solidaire à hauteur de 557 600 € en principal, majoré des intérêts, commissions, frais et accessoires, en faveur de la société SODIRIB EXPANSION en garantie d'un emprunt d'un montant de 1 742 500 € d'une durée de 15 ans, auprès de la CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL BRIE PICARDIE, dont le capital restant dû s'élève à 1 344 711 € au 31 décembre 2021.	557 600	557 600
Caution solidaire à hauteur de 621 600 €, soit 32 % de l'encours du prêt en principal, majoré des intérêts, commissions, frais et accessoires, en faveur de la société SODIRIB EXPANSION en garantie d'un emprunt d'un montant de 1 942 500 € d'une durée de 15 ans, auprès de la banque CREDIT COOPERATIF. L'engagement a été calculé sur l'encours restant dû au 31 décembre 2021 : 1 669 095 €.	534 110	534 110
Caution solidaire à hauteur de 512 512 €, soit 32 % de l'encours du prêt en principal, majoré des intérêts, commissions, frais et accessoires, en faveur de la société SODIRIB EXPANSION en garantie d'un emprunt d'un montant de 1 601 600 € d'une durée de 12 ans, auprès de la banque CREDIT COOPERATIF. L'engagement a été calculé sur l'encours restant dû au 31 décembre 2021 : 1 245 854 €.	398 673	398 673
Caution solidaire à hauteur de 500 000 €, en faveur de la société SODIRIB en garantie du remboursement d'une ouverture de crédit en compte courant, d'un montant de 1 000 000 € , contracté auprès de la banque EDEL, dont le capital restant dû s'élève à 938 669 € au 31 décembre 2021.	500 000	500 000

SAS SODIDIER EXPLOITATION

Caution solidaire à hauteur de 1 188 000 € en faveur de la société BLANC MESNIL DISTRIBUTION en garantie d'un crédit-bail immobilier d'un montant de 33 450 000 € d'une durée de 20 ans, souscrit auprès d'un pool bancaire constitué des banques OSEO FINANCEMENT, FRUCTICOMI et BAIL ENTREPRISES.	1 188 000	1 188 000
Caution solidaire supplémentaire à hauteur de 82 400 € en faveur de la société BLANC MESNIL DISTRIBUTION en garantie d'un avenant d'un montant de 1 814 645 € au crédit-bail immobilier d'un montant initial de 33 450 000 € d'une durée de 20 ans, souscrit auprès d'un pool bancaire constitué des banques OSEO FINANCEMENT, FRUCTICOMI et BAIL ENTREPRISES.	82 400	82 400
Caution solidaire à hauteur de 500 000 € en principal, majoré des intérêts, commissions, frais et accessoires, en faveur de la société BLANC MESNIL DISTRIBUTION en garantie d'un emprunt d'un montant de 3 000 000 € d'une durée de 8 ans, auprès de la banque EDEL, dont le capital restant dû s'élève à 1 981 674 € au 31 décembre 2021.	500 000	500 000
Caution solidaire à hauteur de 333 334 €, en faveur de la société BLANC MESNIL DISTRIBUTION en garantie du remboursement de l'ouverture de crédit en compte courant d'un montant de 2 000 000 € , contracté auprès de la banque EDEL, dont le capital restant dû s'élève à 1 987 666 € au 31 décembre 2021.	333 334	333 334
Caution solidaire à hauteur de 478 000 € en faveur de la SCI EIFFEL MOLETTE en garantie d'un crédit-bail immobilier d'un montant de 12 200 000 € d'une durée de 20 ans, souscrit auprès d'un pool bancaire constitué des banques OSEO FINANCEMENT, FRUCTICOMI et BAIL ENTREPRISES.	478 000	478 000
Caution solidaire et divise à hauteur de 567 194 €, soit 25 % du nominal en faveur de la société GENEDIS EXPANSION en garantie d'un emprunt d'un montant nominal de 2 268 775 € d'une durée de 15 ans, souscrit auprès de CREDIT COOPERATIF.	567 194	567 194
Caution solidaire à hauteur de 1 250 000 € en faveur de la société GENEDIS en garantie du paiement à terme du prix d'acquisition des actions, soit la somme de 5 000 000 € .	1 250 000	1 250 000
Caution solidaire à hauteur de 9.68 % de l'encours du crédit en principal, plus intérêts, commissions, frais et accessoires, en faveur de la société PSF DISTRIBUTION - POFODIS en garantie d'un emprunt d'un montant initial de 3 447 000 € d'une durée de 15 ans, souscrit auprès d'OSEO FINANCEMENT. L'engagement a été calculé sur l'encours restant dû au 31 décembre 2021 : 1 191 590 €.	115 346	115 346
Caution solidaire à hauteur de 783 450 €, soit 15 % de l'encours du crédit, plus intérêts, frais et accessoires, en faveur de la société PSF DISTRIBUTION - POFODIS en garantie d'un emprunt d'un montant nominal de 5 223 000 € d'une durée de 15 ans, souscrit auprès de la banque CIC SUD OUEST. L'engagement a été calculé sur l'encours restant dû au 31 décembre 2021 : 1 800 879 €.	270 132	270 132
Caution solidaire et divise à hauteur de 356 700 € en faveur de la société PSF DISTRIBUTION-POFODIS en garantie d'un emprunt de capital de 603 000 €, d'une durée de 12 ans et d'un emprunt de capital de 1 775 000 € , d'une durée de 15 ans, souscrits auprès de la CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUELLE CHARENTE PERIGORD (cofinancement avec OSEO et la banque CIC SUD OUEST).	356 700	356 700

SAS SODIDIER EXPLOITATION

Caution solidaire à hauteur de 8 % de l'encours du prêt en principal, plus intérêts, frais et accessoires en faveur de la société BOBIGNY EXPLOITATION en garantie d'un emprunt de capital de 2 100 000 €, d'une durée de 13 ans, souscrit auprès de la BRED BANQUE POPULAIRE. L'engagement a été calculé sur le montant restant dû au 31 décembre 2021 : 519 467 €.	41 557	41 557
Caution solidaire à hauteur de 8 % de l'encours du prêt en principal, plus intérêts, frais et accessoires en faveur de la société BOBIGNY EXPLOITATION en garantie d'un emprunt de capital de 2 100 000 €, d'une durée de 13 ans, souscrit auprès d'OSEO FINANCEMENT. L'engagement a été calculé sur l'encours restant dû au 31 décembre 2021 : 433 012 €.	34 641	34 641
Caution solidaire à hauteur de 113 750 €, en faveur de la société BOBIGNY EXPLOITATION en garantie du remboursement de l'ouverture de crédit en compte courant d'un montant de 3 500 000 €, contracté auprès de la banque EDEL, dont le capital restant dû s'élève à 2 348 932 € au 31 décembre 2021.	113 750	113 750
Caution solidaire à hauteur de 56 000 €, en faveur de la société BOBIGNY EXPLOITATION en garantie du remboursement d'une ouverture d'autorisation de découvert, d'un montant de 200 000 €, contracté auprès de la banque CREDIT COOPERATIF.	56 000	56 000
Caution solidaire à hauteur de 700 000 €, soit 10 % de l'encours du prêt en principal, majoré des intérêts, commissions, frais et accessoires, en faveur de la société FINANCIERE TRIDIS en garantie d'un emprunt d'un montant de 7 000 000 €, d'une durée de 10 ans, souscrit auprès d'OSEO. L'engagement a été calculé sur l'encours restant dû au 31 décembre 2021 : 2 457 278 €.	245 728	245 728
Caution solidaire à hauteur de 700 000 €, soit 10 % du capital restant dû, plus intérêts et frais accessoires en faveur de la société FINANCIERE TRIDIS en garantie d'un emprunt d'un montant initial de 7 000 000 €, d'une durée de 10 ans, souscrit auprès de la BANQUE EUROPEENNE-CREDIT MUTUEL. L'engagement a été calculé sur l'encours restant dû au 31 décembre 2021 : 2 257 098 €.	225 710	225 710
Caution solidaire à hauteur de 700 000 €, soit 10 % du nominal en faveur de la société FINANCIERE TRIDIS en garantie d'un emprunt d'un montant de 7 000 000 €, d'une durée de 12 ans, souscrit auprès du CREDIT AGRICOLE BRIE PICARDIE, dont le capital restant dû s'élève à 2 302 077 € au 31 décembre 2021.	700 000	700 000
Caution solidaire à hauteur de 41 000 € en principal, majoré de tous intérêts, commissions et frais en faveur de la société TRIDIS en garantie d'un emprunt d'un montant de 410 000 € d'une durée de 10 ans, auprès de la BANQUE EUROPEENNE DU CREDIT MUTUEL, dont le capital restant dû s'élève à 218 054 € au 31 décembre 2021.	41 000	41 000
Caution solidaire à hauteur de 69 000 € en principal, majoré de tous intérêts, commissions et frais en faveur de la société TRIDIS en garantie d'un emprunt d'un montant de 690 000 € d'une durée de 10 ans, auprès de la BANQUE EUROPEENNE DU CREDIT MUTUEL, dont le capital restant dû s'élève à 349 739 € au 31 décembre 2021.	69 000	69 000
Caution solidaire et divise à hauteur de 70 000 €, soit 10 % en principal, majoré de tous intérêts et frais en faveur de la société TRIDIS en garantie d'un emprunt d'un montant de 700 000 € d'une durée de 7 ans, auprès de la BANQUE EUROPEENNE DU CREDIT MUTUEL, dont le capital restant dû s'élève à 145 623 € au 31 décembre 2021.	70 000	70 000

SAS SODIDIER EXPLOITATION

Caution solidaire à hauteur de 110 000, soit 10 % en principal, majoré de tous intérêts, commissions et frais en faveur de la société TRIDIS en garantie d'un emprunt d'un montant de 1 100 000 € d'une durée de 10 ans, auprès du CREDIT AGRICOLE MUTUEL BRIE-PICARDIE, dont le capital restant dû s'élève à 583 047 € au 31 décembre 2021.	110 000	110 000
Caution solidaire à hauteur de 101 000, soit 10 % en principal, majoré de tous intérêts, commissions et frais en faveur de la société TRIDIS en garantie de deux emprunts d'un montant total de 1 010 000 € d'une durée respective de 15 et de 10 ans, auprès de la BANQUE EUROPEENNE DU CREDIT MUTUEL, dont le capital restant dû s'élève à 861 105 € au 31 décembre 2021.	101 000	101 000
Caution solidaire à hauteur de 124 988 €, soit 5.50 % de l'encours du prêt en principal, plus intérêts, commissions, frais et accessoires, en faveur de la société BUMA en garantie d'un emprunt d'un montant de 2 272 500 € , d'une durée de 15 ans, souscrit auprès de la BANQUE EUROPEENNE-CREDIT MUTUEL. L'engagement a été calculé sur l'encours restant dû au 31 décembre 2021 : 989 004 €.	54 395	54 395
Caution solidaire à hauteur de 5.50 % de l'encours du prêt en principal, majoré des intérêts, commissions, frais et accessoires en faveur de la société BUMA en garantie d'un emprunt d'un montant de 3 030 000 € , d'une durée de 15 ans, souscrit auprès d'OSEO FINANCEMENT. L'engagement a été calculé sur l'encours restant dû au 31 décembre 2021 : 1 409 210 €.	77 507	77 507
Caution solidaire à hauteur de 124 988 €, soit 5,50 % de l'encours en principal, majoré des intérêts, commissions, frais et accessoires en faveur de la société BUMA en garantie d'un emprunt d'un montant de 2 272 500 € , d'une durée de 15 ans, souscrit auprès du CREDIT AGRICOLE NORD MIDI-PYRENEES, dont le capital restant dû (théorique) s'élevait à 1 182 873 € au 31 décembre 2020.	124 988	124 988
Caution solidaire à hauteur de 7 % de l'encours du prêt en principal en faveur de la société FINANCIERE A.V.J. en garantie d'un emprunt d'un montant initial de 3 000 000 € , d'une durée de 12 ans et d'un emprunt d'un montant initial de 5 000 000 € , d'une durée de 15 ans, souscrits auprès de la SOCIETE GENERALE. L'engagement a été calculé sur le montant du principal restant dû au 31 décembre 2021 : 2 895 825 €.	202 708	202 708
Caution solidaire à hauteur de 7 % de l'encours en principal en faveur de la société FINANCIERE A.V.J. en garantie d'un emprunt d'un montant initial de 1 500 000 € , d'une durée de 12 ans et d'un emprunt d'un montant initial de 2 500 000 € , d'une durée de 15 ans, souscrits auprès de CREDIT COOPERATIF. L'engagement a été calculé sur l'encours restant dû au 31 décembre 2021 : 1 722 428 €.	120 570	120 570
Caution solidaire à hauteur de 7 % de l'encours du prêt en principal en faveur de la société FINANCIERE A.V.J. en garantie d'un emprunt d'un montant initial de 1 500 000 € , d'une durée de 12 ans et d'un emprunt d'un montant initial de 2 500 000 € , d'une durée de 15 ans, souscrits auprès d'OSEO. L'engagement a été calculé sur l'encours restant dû au 31 décembre 2021 : 1 676 102 €.	117 327	117 327
Caution solidaire à hauteur de 157 188 €, soit 12.50 % du nominal en faveur de la société EPINAY EXPLOITATION en garantie d'un emprunt d'un montant de 1 257 500 € , d'une durée de 12 ans, souscrit auprès de la société CREDIT COOPERATIF. L'engagement a été calculé sur le capital restant dû au 31 décembre 2021 : 420 962 €.	52 620	52 620

SAS SODIDIER EXPLOITATION

Caution solidaire à hauteur de 163 500 €, soit 12.50 % du nominal en faveur de la société EPINAY EXPLOITATION en garantie d'un emprunt d'un montant de 1 308 000 €, d'une durée de 15 ans, souscrit auprès de la société CREDIT COOPERATIF. L'engagement a été calculé sur le capital restant dû au 31 décembre 2021 : 632 579 €.	79 072	79 072
Caution solidaire à hauteur de 62 500 €, soit 12.50 % du nominal en faveur de la société EPINAY EXPLOITATION en garantie d'un emprunt d'un montant de 500 000 €, d'une durée de 10 ans, souscrit auprès de la société CREDIT COOPERATIF. L'engagement a été calculé sur le capital restant dû au 31 décembre 2021 : 95 169 €.	11 896	11 896
Caution solidaire à hauteur de 220 000 €, soit 11 % du nominal en faveur de la société EPINAY EXPLOITATION en garantie d'un emprunt d'un montant de 2 000 000 €, d'une durée de 10 ans, souscrit auprès de la BANQUE EUROPEENNE DU CREDIT MUTUEL dont le capital restant dû s'élève à 1 906 956 € au 31 décembre 2021.	220 000	220 000
Caution solidaire à hauteur de 220 000 €, soit 11 % du nominal en faveur de la société EPINAY EXPLOITATION en garantie d'un emprunt d'un montant de 2 000 000 €, d'une durée de 7 ans, souscrit auprès de la BANQUE EDEL dont le capital restant dû s'élève à 1 904 550 € au 31 décembre 2021.	220 000	220 000
Caution solidaire à hauteur de 110 000 €, en faveur de la société EPINAY EXPLOITATION en garantie du remboursement d'une ouverture de crédit en compte courant d'un montant de 1 000 000 €, contracté auprès de la banque EDEL dont le capital restant dû s'élève à 1 000 000 € au 31 décembre 2021.	110 000	110 000
Caution solidaire à hauteur de 44 000 €, soit 5.50 % de l'encours du prêt en principal, plus intérêts, frais et accessoires, en faveur de la société CREVECOEUR-DIS en garantie de deux emprunts d'un montant total de 800 000 €, d'une durée de 10 ans, souscrit auprès d'ARKEA. L'engagement a été calculé sur l'encours restant dû au 31 décembre 2018 : 599 652 €.	32 981	32 981
Caution solidaire à hauteur de 11 % de l'encours du prêt en principal, plus intérêts, frais et accessoires, en faveur de la société CREVECOEUR-DIS en garantie d'un emprunt d'un montant de 800 000 €, d'une durée de 10 ans, souscrit auprès de BPIFRANCE FINANCEMENT. L'engagement a été calculé sur l'encours restant dû au 31 décembre 2021 : 391 345 €.	43 048	43 048
Caution solidaire à hauteur de 730 000 € environ en faveur de la société CREVECOEUR-DIS en garantie d'un crédit-bail immobilier d'un montant de 6 458 751 € d'une durée de 15 ans, au profit de l'indivision BPIFRANCE FINANCEMENT et ARKEA CREDIT BAIL.	730 000	730 000
Caution solidaire à hauteur de 107 250 €, soit 5,5 % de l'encours du prêt en principal en faveur de la société GRAULHET DISTRIBUTION en garantie d'un emprunt d'un montant de 1 950 000 € d'une durée de 16 ans, au profit du CREDIT AGRICOLE, dont le capital restant dû s'élevait à 1 661 375 € au 31 décembre 2020.	107 250	107 250
Caution solidaire à hauteur de 143 000 €, soit 5,5 % de l'encours du prêt en principal, majoré des intérêts, frais et accessoires, en faveur de la société GRAULHET DISTRIBUTION en garantie d'un emprunt d'un montant de 2 600 000 € d'une durée de 16 ans, au profit du BPIFRANCE. L'engagement a été calculé sur l'encours restant dû au 31 décembre 2021 : 1 928 410 €.	106 063	106 063

SAS SODIDIER EXPLOITATION

Caution solidaire à hauteur de 107 250 €, soit 5,5 % de l'encours du prêt en principal, majoré des intérêts, frais et accessoires, en faveur de la société GRAULHET DISTRIBUTION en garantie d'un emprunt d'un montant de 1 950 000 € d'une durée de 16 ans, auprès de la BANQUE EUROPEENNE DU CREDIT MUTUEL. L'engagement a été calculé sur l'encours restant dû au 31 décembre 2021 : 1 444 068 €.	79 424	79 424
Caution solidaire à hauteur de 250 000 € en principal, majoré des intérêts, commissions, frais et accessoires, en faveur de la société LACDIS en garantie d'un emprunt d'un montant de 500 000 € d'une durée de 10 ans, auprès de la banque CREDIT AGRICOLE MUTUEL BRIE PICARDIE, dont le capital restant dû s'élève à 271 980 € au 31 décembre 2021.	250 000	250 000
Caution solidaire à hauteur de 2 544 500 € en principal, majoré des intérêts, commissions, frais et accessoires, en faveur de la société LACDIS en garantie d'un emprunt d'un montant de 7 270 000 € d'une durée de 15 ans, auprès de la banque CREDIT AGRICOLE MUTUEL BRIE PICARDIE, dont le capital restant dû s'élève à 5 564 369 € au 31 décembre 2021.	2 544 500	2 544 500
Caution solidaire à hauteur de 90 000 €, soit 18 % de l'encours du prêt en principal, majoré des intérêts, commissions, frais et accessoires, en faveur de la société LACDIS en garantie d'un emprunt d'un montant de 500 000 € d'une durée de 10 ans, auprès de la banque CREDIT COOPERATIF. L'engagement a été calculé sur le capital restant dû au 31 décembre 2021 : 282 702 €.	50 886	50 886
Caution solidaire à hauteur de 288 000 €, soit 18 % de l'encours du prêt en principal, majoré des intérêts, commissions, frais et accessoires, en faveur de la société LACDIS en garantie d'un emprunt d'un montant de 1 600 000 € d'une durée de 12 ans, auprès de la banque CREDIT COOPERATIF. L'engagement a été calculé sur le capital restant dû au 31 décembre 2021 : 1 107 025 €.	199 265	199 265
Caution solidaire à hauteur de 1 020 600 €, soit 18 % de l'encours du prêt en principal, majoré des intérêts, commissions, frais et accessoires, en faveur de la société LACDIS en garantie d'un emprunt d'un montant de 5 670 000 € d'une durée de 15 ans, auprès de la banque CREDIT COOPERATIF. L'engagement a été calculé sur le capital restant dû au 31 décembre 2021 : 4 333 171 €.	779 971	779 971
Caution solidaire à hauteur de 798 500 € en principal, majoré des intérêts, commissions, frais et accessoires, en faveur de la société LACDIS en garantie d'un emprunt d'un montant de 798 500 € d'une durée de 15 ans, auprès de la CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL BRIE PICARDIE, dont le capital restant dû s'élève à 581 613 € au 31 décembre 2021.	798 500	798 500
Caution solidaire à hauteur de 480 375 € en principal, majoré des intérêts, commissions, frais et accessoires, en faveur de la société LACDIS en garantie d'un emprunt d'un montant de 480 375 € d'une durée de 15 ans, auprès de la banque CREDIT COOPERATIF. L'engagement a été calculé sur le capital restant dû au 31 décembre 2021 : 355 048 €.	355 048	355 048
Caution solidaire à hauteur de 317 817 € en principal, majoré des intérêts, commissions, frais et accessoires, en faveur de la société LACDIS en garantie d'un emprunt d'un montant de 317 817 € d'une durée de 12 ans, auprès de la banque CREDIT COOPERATIF. L'engagement a été calculé sur le capital restant dû au 31 décembre 2021 : 209 375 €.	209 375	209 375

SAS SODIDIER EXPLOITATION

Caution solidaire à hauteur de 93 500 €, soit 11 % du nominal en faveur de la société VILTADIS en garantie d'un emprunt d'un montant de 850 000 € , d'une durée de 7 ans, souscrit auprès de la BANQUE EUROPEENNE DU CREDIT MUTUEL dont le capital restant dû s'élève à 762 573 € au 31 décembre 2021.	93 500	93 500
Caution solidaire à hauteur de 159 500 €, soit 11 % en principal, majoré des intérêts, commissions, frais et accessoires en faveur de la société BELVACENDIS en garantie d'un emprunt d'un montant de 1 450 000 € , d'une durée de 10 ans, souscrit auprès de la BANQUE EUROPEENNE DU CREDIT MUTUEL .	159 500	159 500
Caution solidaire à hauteur de 159 500 €, soit 11 % en principal, majoré des intérêts, commissions, frais et accessoires en faveur de la société BELVACENDIS en garantie d'un emprunt d'un montant de 1 450 000 € , d'une durée de 10 ans, souscrit auprès de la BANQUE CIC NORD OUEST .	159 500	159 500
Total :	19 375 296	19 375 296

Engagements reçus

Nature	Cautions reçues	Dettes garanties	Nantissement
	En €	En €	En €
Cautions solidaire de la société SODIDIER à hauteur de 675 000 €, en garantie d'un emprunt de capital initial de 675 000 €, débloqué à hauteur de 604 374 € au 31 janvier 2020, d'une durée de 7 ans, souscrit auprès de la banque CREDIT COOPERATIF. L'engagement a été calculé sur le capital restant dû au 31 janvier 2022 :	321 146		
Cautions solidaire de la société SODIDIER à hauteur de 600 000 €, en garantie d'un emprunt de capital initial de 600 000 €, d'une durée de 7 ans, souscrit auprès de la BANQUE CIC NORD OUEST. L'engagement a été calculé sur le capital restant dû au 31 janvier 2022 :	303 254		
Nantissement en 8^{ème} rang utile, en concurrence avec Bpifrance Financement, du fonds de commerce de l'hypermarché appartenant à la société SODIDIER et exploité en location-gérance par notre Société en garantie d'un emprunt d'un montant de 650 000 €, d'une durée de 10 ans, souscrit auprès de la banque CREDIT COOPERATIF. L'engagement a été calculé sur le capital restant dû au 31 janvier 2022 :		650 000	650 000
Nantissement en 8^{ème} rang utile, en concurrence avec la banque CREDIT COOPERATIF, du fonds de commerce de l'hypermarché appartenant à la société SODIDIER et exploité en location-gérance par notre Société en garantie d'un emprunt d'un montant de 650 000 €, débloqué à hauteur de 438 836 € au 31 janvier 2022, d'une durée de 10 ans, souscrit auprès de Bpifrance Financement. L'engagement a été calculé sur le capital restant dû au 31 janvier 2022 :		419 417	650 000
Total :	624 400	1 069 417	1 300 000